

Stratégie touristique 2023-2028 : point d'étape de la feuille de route départementale

Judi 19 décembre, Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, et Catherine Lhéritier, 1^{re} vice-présidente notamment chargée de l'attractivité du territoire et du tourisme, également présidente de l'agence de développement touristique Val de Loire – Loir-et-Cher (ADT), ont dressé, deux ans après sa présentation lors des [Assises du Tourisme](#) organisées au château de Chambord, un point d'étape de la feuille de route touristique départementale 2023-2028.

Troisième activité économique de Loir-et-Cher, avec, en 2023, plus de 6 millions d'entrées, 3 millions de nuitées et près de 5 000 emplois salariés, le tourisme constitue un des moteurs du département en matière d'attractivité et de développement économique. Le conseil départemental et [l'agence de développement touristique Val de Loire – Loir-et-Cher \(ADT\)](#), en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du secteur (hébergeurs, sites de visite et de loisirs, offices de tourisme, têtes de réseau...) ont souhaité, pour valoriser les différentes richesses du territoire et conforter la place du Loir-et-Cher au sein de l'économie touristique régionale, conduire une [démarche collaborative](#) de leur stratégie touristique.

« Conscient de la puissance de son activité touristique et des opportunités qu'elle ouvre, je souhaite poursuivre et renforcer la politique départementale qui, depuis longtemps, considère ce secteur comme un axe stratégique. » rappelle Philippe Gouet.

Les [travaux collectifs](#) menés en 2022 avaient permis de cerner les grands enjeux suivants :

- porter et valoriser les marques touristiques du territoire, le [Val de Loire](#) et la [Sologne](#) ;
- concentrer les actions de conquête et de fidélisation de quatre cibles de clientèles prioritaires – les familles, les seniors actifs, les vélo-flâneurs et les couples urbains branchés – identifiées comme susceptibles de permettre un tourisme des quatre saisons sur l'ensemble du territoire ;
- renforcer l'exigence de qualité pour l'ensemble des prestations composant le « parcours client » et être proactif pour disposer des ressources humaines nécessaires à l'activité touristique ;
- garantir et conforter la cohésion des acteurs qui font l'économie touristique du département ;
- proposer aux habitants et aux visiteurs la découverte d'un territoire vivant et animé tout au long de l'année.

Quatre grandes orientations – aménager ; développer et qualifier ; promouvoir et accueillir ; animer – articulent cette stratégie.

« Il convient d'actualiser à intervalles réguliers les actions mises en œuvre et d'intégrer de nouvelles opportunités. Ni figée, ni exhaustive, la [feuille de route](#) définie lors de ces travaux prévoyait un « point d'étape » à l'issue des deux premières années de mise en œuvre, dans un format similaire à celui retenu pour la démarche initiale, en lien avec les acteurs concernés. » ajoute Catherine Lhéritier.

Ainsi, le 6 novembre dernier, quatre ateliers réunissant une quarantaine d'opérateurs touristiques ont été organisés à l'hôtel du département par le département et l'ADT pour réaliser un premier bilan et envisager des évolutions et des axes de travail. La soirée du 19 décembre – avec la participation de, [Lionel Habasque](#), PDG de [Terres d'Aventure](#)¹ – a pour objectif de présenter ce point de situation et de dresser des perspectives.

En termes de bilan, quatre initiatives s'inscrivent dans une démarche structurée pour accroître la visibilité du Loir-et-Cher et sa place au cœur de l'offre touristique ligérienne :

- l'année 2024 a été marquée par le recrutement, au sein du département, d'une chargée de mission « mobilités touristiques » avec l'objectif de capitaliser sur les itinérances douces et le « slow tourisme » : en lien avec les acteurs du territoire, elle œuvre à conforter le réseau cyclotouristique local et à favoriser le développement d'une offre diversifiée et adaptée aux clientèles prioritaires. Ainsi, les études ont été lancées pour la réalisation, sous maîtrise

¹ Reconnue pour son expertise et son exigence de service – qu'il s'agisse de la qualité des prestations ou lors de voyages accompagnés du choix des guides – Terres d'Aventure propose des voyages d'aventure en groupe, en famille, sur mesure et à vélo.



d'ouvrage du conseil départemental, d'une liaison cyclable entre la maison natale de Ronsard et une voie verte existante dans le département de la Sarthe qui permettra également de rejoindre la [véloroute de la Vallée du Loir à vélo](#). Le département, avec l'appui de l'ADT, a par ailleurs activement participé au développement ou à la structuration des comités d'itinéraires des trois véloroutes du territoire : la Vallée du Loir à Vélo, [la Loire à Vélo](#) et [Cœur de France à Vélo](#). Ces instances favorisent la collaboration entre les collectivités publiques et les partenaires locaux pour harmoniser les efforts, mutualiser les moyens et développer des parcours de qualité conformes aux attentes des utilisateurs. Ces actions réaffirment la volonté de positionner le territoire comme une destination incontournable pour le tourisme à vélo et de renforcer l'attractivité du Loir-et-Cher.

- En matière d'accompagnement des professionnels dans la recherche de compétences, différentes actions ont été entreprises grâce à l'arrivée d'une chargée de mission dédiée au sein de l'ADT. Elle a élaboré un plan d'actions global afin de favoriser l'accueil des ressources humaines nécessaires à l'activité touristique. Celui-ci vise à développer et promouvoir les métiers du tourisme auprès des professionnels du tourisme, des étudiants et des saisonniers. En partenariat avec [Be LC, l'agence d'attractivité de Loir-et-Cher](#), des ateliers ont été organisés en direction des professionnels. La chargée de mission a également œuvré à la sensibilisation des étudiants à l'échelle locale ou nationale, créé des « boucles saisonnières » et identifié des solutions pour répondre aux besoins de logements auprès des salariés saisonniers.

- Le département a poursuivi les actions de promotion engagées pour valoriser le Loir-et-Cher sous l'égide des marques [Val de Loire](#) et [Sologne](#) au moyen de campagnes de communication nationales. En termes de marketing, l'ADT revendique un positionnement ligérien et présente le Loir-et-Cher comme le concentré, l'essence du Val de Loire. En termes de communication digitale, l'ADT a revisité sa charte graphique et redéfini sa stratégie avec la mise en ligne d'un [nouveau site internet](#), une présence accrue sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et la conduite de campagnes numériques ciblées. Enfin les actions dédiées aux prescripteurs de voyages ont été relancées pour reconquérir les marchés dans un contexte post-COVID avec la création du site [val-de-loire-41.travel](#).

« La richesse et la diversité de notre offre touristique ne sont plus à démontrer, et les multiples facettes et paysages proposés par le Loir-et-Cher permettent, des vallées du Loir, de la Loire ou du Cher jusqu'en Sologne, de profiter d'une expérience unique. Pour conserver un temps d'avance et permettre à notre territoire et à ses acteurs de demeurer un des moteurs du Val de Loire, jouer collectif est une nécessité dans un environnement concurrentiel et en perpétuelle mutation. Les travaux menés en 2022 avaient, s'il en était besoin, démontré notre capacité collective à le faire. Je constate avec plaisir que la dynamique ne s'est pas essouffée, et que les actions concrètes mises en œuvre depuis 2022 portent leurs fruits. Je remercie tous ceux qui y participent et qui œuvrent au quotidien pour offrir à nos visiteurs un tourisme des quatre saisons en Loir-et-Cher ». déclare Philippe Gouet.

En termes de perspectives et au-delà de l'enrichissement des premières actions entreprises dans chacun des quatre axes, la coordination des acteurs du tourisme constitue un objectif à conforter. Engagée pour répondre aux enjeux d'information touristique et de communication professionnelle, l'ADT agit pour diffuser une information touristique à jour et tenir les prestataires informés de l'action des institutionnels du tourisme. La simplification des procédures de mise à jour de la base de données touristique, l'organisation de rencontres régulières avec les offices de tourisme et les professionnels, la mise en place de nouveaux outils de communication (E-newsletter mensuelle, refonte des réseaux sociaux « Pro » ...), constituent autant d'actions pour renforcer les liens entre les différents acteurs touristiques et améliorer la qualité de l'information.

« Les résultats enregistrés ces dernières années confirment la place de choix qu'occupe le Loir-et-Cher dans l'économie touristique régionale. En dépit d'un pré bilan contrasté, les fréquentations enregistrées cette année témoignent d'une activité au moins équivalente à celle de 2019, notre année de référence pré-covid. Ils sont le fruit d'un travail collectif qu'il convient de saluer. Le conseil départemental et l'ADT confortent la dynamique engagée avec l'organisation des Assises du Tourisme en fin d'année 2022 et en tirent les premiers enseignements pour ajuster le cap. C'est en additionnant nos compétences, nos initiatives et nos moyens que nous permettrons au Loir-et-Cher d'occuper la place qu'il mérite sur la scène touristique ». conclut Catherine Lhéritier.